PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

De l'association « Les Carquois de Grasla »

En date du : Le 07 octobre 2015 à 19h15 les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les membres du bureau: Lacreuse Daniel, Retaillaud Romain, Hesry Emmanuel, Isabelle Lacreuse

Présents : Lacreuse Daniel, Retaillaud Romain, Hesry Emmanuel, Hesry Corinne, Isabelle Lacreuse, Alexandre Lamy, Cyril Soulard, Judith Montauban, Benjamin Héraud, Roger Delhommeau, Francis Equette, Aurélie Boucher, Roger Lourdin, Anthony Bareau, Véronique Robin, Agathe Hervé, Pascal Lapkine (Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc 85), Catherine Sarkissian.

L'assemblée est présidée par M Daniel Lacreuse président de l'association, assisté de M Emmanuel Hesry, en sa qualité de secrétaire de l'association et d'Isabelle Lacreuse en qualité de vice trésorière de l'association.

Il a été établi un pointage des membres présents et représentés ce qui permet de constater que 14 membres de l'association et 3 parents d'adhérents mineurs sur 16 adultes et 15 mineurs sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Allocution du président et rapport moral

2 - Rapport financier, approbation des comptes.

3 - Rapport d'activité

4 - Fixation du montant de la licence.

Allocution de bienvenue :

Le président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral du Président :

Pour sa deuxième année d'existence, notre association a enregistré 31 licences.

Félicitations aussi à tous les dirigeants, bénévoles et partenaires qui nous ont permis de tenir l'ensemble de nos engagements, et remerciements particulier à M. Anthony Bareau qui a grandement contribué à la conception et réalisation de notre prochain mur de tir pour la salle de La Rabatelière.

Il nous faudra repenser notre organisation pour palier à l'extension du club, certainement en créant des commissions.

Remerciements à nos partenaires dont la participation financière nous a permis de financer en parti à l'acquisition des maillots pour le club et l'achat de matériel pour l'amélioration de nos équipements.

Remerciements à la mairie de Brouzils pour les efforts financiers consentis, ce qui nous a permis d'avoir d'acquérir de nouveaux paillons. Remerciements à la mairie de La Rabatelière qui nous accueille sur leur complexe sportif et sans qui rien n'aurait pu être possible. Et remerciements à la mairie de Treize Septiers, commune où des projets sont en cours.

Rapports et compte-rendu financier : Mme Isabelle Lacreuse vice trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes arrêtés à fin août 2015 l'exercice est clos depuis le 31/08/2015.

DEPENSES		RECETTES	
1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**1- RESSOURCES PROPRES**	
A- Charges Administratives		*A- Produits Féderaux*	
Matériel de bureau	60,17 €	Affiliation du club	
Site internet	38,23 €	Produits des licences	2 675,00 €
divers (trousse pharma)	24,15 €		
		B- Produits des usagers	
B- Charges federales		Participation des Usagers	559,00 €
Cotisations statutaires		Participation location d'arc	165,00 €
Achat de licences	1 503,00 €	Participation tenues	280,00 €
Compétitions	728,50 €	*C- Recettes du Public*	
Achat de matériel		Produits des entrées des manifestation	1 415,00 €
C - Charges Financières		*D- Produits Divers*	
Remboursement d'emprunt	375,00 €	Sponsorisation	420,00 €
Trésor public	23,01 €	Emprunts	1 500,00 €
Frais de tenue de compte		Divers comité Vendée	470,00 €
Assurances diverses	154,80 €	**2- AIDES PRIVEES**	
2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Subvention fédérale	512,00 €
Entretien et amélioration d'équipements	1 235,34 €	Dons divers	304,11 €
Ligue	956,92 €	Autre organisme	
Achat de matériel techn.&pédagog.	2 473,76 €	Participation membre	
Achat de tenues	735,00 €		
3- DEPENSES D'ANIMATION		**3- AIDES PUBLIQUES**	
A- Indemnités diverses		*A- Subvention municipal*	1 058,00 €
Indemnités aux arbitres	112,15 €	*B- Subvention com. Com.*	
Frais emplacement	37,00 €		
Frais de déplacement			
Formation	370,00 €		
B- Transports et voyage			
Championnat de France	385,31 €		
C- Dépenses d'organisation			
Frais d'hébergement			
Frais de restauration	307,78 €	fonds de caisse	107,51
Achat de récompenses (porte clefs)	223,56 €	Repport N-1	752,77
4- DEPENSES DIVERSES		**4-AUTRES RECETTES**	
TOTAL DES DEPENSES	**9 743,68 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**10 218,39 €**
RESULTAT DE L'EXERCICE :			**474,71 €**

Rapport d'activité :

La participation assidue de nos adhérents aux différentes compétitions a permis au club de nombreuses participations aux Championnats :

- En départemental et régional salle : 11 sélections et 7 podium dont 1 champion
- En départemental et régional FITA, Fédéral et 3D : 16 sélections et 16 podiums dont 10 champions
- En championnat de France (salle et extérieur) 9 sélections dont 1 championne de France en équipe de ligue, à souligner que nos archers ont obtenu des classements bien plus qu''honorables.

M. Pascal Lapkine, Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc 85, prend la parole et attire notre attention sur le projet en étude au sein du CD85 : mettre en place une préparation mentale pour tous les jeunes archers du département qui se sélectionnent sur les grandes compétitions. Force est de constater que grand nombre de ces jeunes ont le niveau technique pour accéder aux podiums, manque la partie mentale.

Point sur les subventions à venir :

Pascal Lapkine nous informe que les budgets des différents organismes seront revus à la baisse et nous invite à penser à de nouvelles solutions....peut-être l'organisation d'événement en mutualisant nos ressources avec d'autres clubs...

Nous renouvèlerons nos participations sur différentes manifestations et nous ferons une demande de subvention à toutes les communes de résidence de nos adhérents.

Une discussion est engagée sur la formation de nos adhérents en cours et à venir :

Afin d'avoir la possibilité d'organiser un concours et pour mieux encadrer nos plus jeunes, 2 adhérents ont suivi une formation : Mme Corine Hesry pour une formation d'arbitre et M. Romain Retaillaud pour une formation d'entraineur II. A noter que Mme Isabelle Lacreuse a fait une demande pour une formation entraineur I pour la saison 2015/2016.

Objectif est d'atteindre les 40 licenciés pour la saison 2015/2016

Nous maintenons les **tarifs** pour les licences saison 2015/2016 :

►Débutant : adulte 100€ ; enfant : 90€

►Confirmé : adulte : 90€ ; enfant : 80€

►Dégressif : -5€ à partir de la 2éme license par famille.

Réorganisation des horaires d'entraînement relatifs aux créneaux « salle » obtenus sur les communes des Brouzils, de la Rabatelière et de Treize Septiers. (Voir Site internet)

Chacun d'entre nous continuera la prospection pour de nouveaux partenaires.

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 heures. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 07 septembre 2015 signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à les Brouzils, le 7 septembre 2015

Le Président,

LACREUSE Daniel

Le Secrétaire,

HESRY Emmanuel